



N°14
25/07/2018

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoît VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord NA N°X du JJ/MM/2018 »



Ce qu'il faut retenir

Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : la mineuse reste très présente sur la façade Atlantique, notamment sur l'Île d'Oléron. Sur le continent, l'activité de l'insecte demeure faible.
- **Noctuelles** : légère augmentation des captures pour une espèce de noctuelle sur un site de l'Île d'Oléron.
- **Mildiou** : pas de progression de la maladie, sauf pour un site sur l'Île d'Oléron.
- **Botrytis** : pas de nouveau symptôme.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : faibles populations piégées en cultures de carottes et de céleris.
- **Septoriose** : sur les sites suivis, pas de symptômes. Le modèle de prévision annonce un 5^e cycle pour les secteurs de Mirebeau (86) et de Trizay (17).

Poireaux

- **Teigne** : faibles populations piégées.
- **Mouche mineuse** : pas de pique.

Autres cultures légumières

- **Ambrosie**
- **Carence en éléments minéraux**
- **Nécrose apicale** : symptômes sur tomates et poivrons.
- **Pucerons** : présence sur de nombreuses cultures et régulation par les auxiliaires.
- **Abeilles** : protégeons-les !



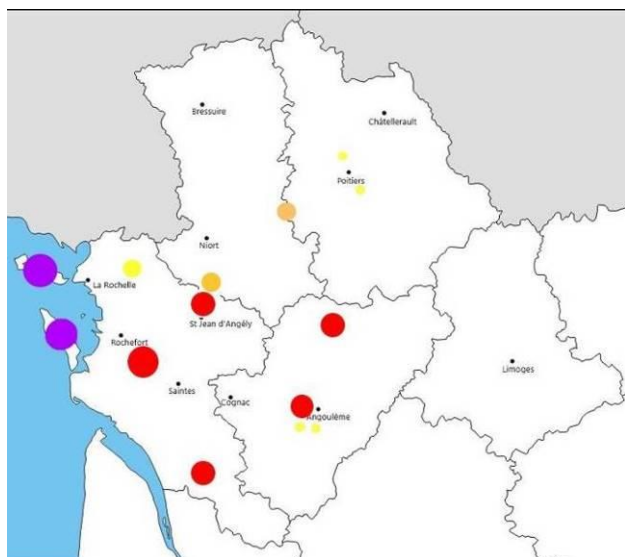
Tomate en sol, sous abris froids

Dans le Nord Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est réalisée chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel.

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoquait des dégâts importants, notamment sur les Îles de Ré et d'Oléron. Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

La carte ci-dessous schématise l'aire d'extension et le début d'apparition de *Tuta* en fonction des sites de piégeage dans le Nord Nouvelle-Aquitaine en 2017 :



Importance des captures par site :	
	0 capture
	< 3 captures
	de 3 à 30 captures
	> 30 captures
Début des captures en 2017 :	
	Dès avril
	Dès juin
	Dès juillet
	Dès août

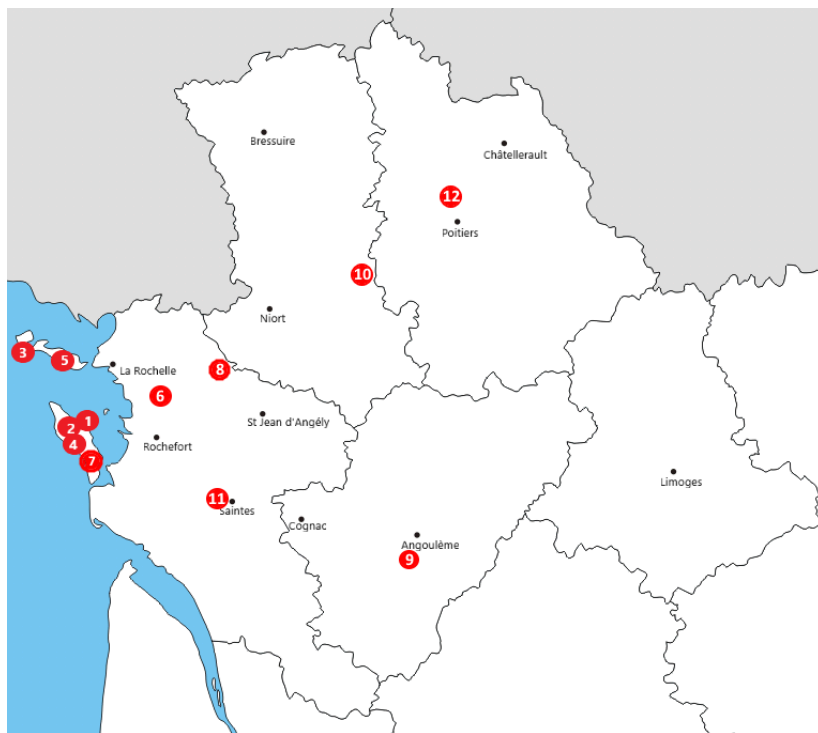
Observations du réseau

L'insecte reste présent sur la façade Atlantique, notamment sur l'Île d'Oléron, où les captures de mineuses sont élevées sur un site.

Pour l'instant, sur le continent, seul un site dans le Nord Charente-Maritime a piégé quelques papillons. Ailleurs, on ne note aucune capture.

Sur les sites de suivi, on observe des mines sur feuillage sur 20% des plantes. On peut également noter des dégâts importants sur fruits en Charente-Maritime (perte de 20 kg de fruits à chaque récolte).

Site	Nombre de mineuses pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine																	
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
Ile de Ré et d'Oléron	1-1	3	8	14	40	24	50	50	72	172	62		16		172			
	1-2				4	6	11	3	212	42		57		212				
	1-3					6	4	4		7		26						
	2		1	2	6					6	16	7	14		37	29	36	
	3		1	2	3	7		7		8	16	21	36	10	150			
	4			1	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	3	0
	5				36	13		11		42	24	22	10	51	35	38	57	
	7-1					5	0		0	3	0	0	7	3	2	3	0	
	7-2						0		0	2	0	0		2	1	2	0	
Continent	6				0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0			
	8-1															1	0	1
	8-2															2	0	1
	9															0	0	
	10																0	0
	11																0	0
	12																0	0



Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures

Evaluation du risque

Le risque est important sur la façade Atlantique (Île d’Oléron) et reste faible à nul sur le continent. Toutefois, on peut noter des dégâts importants sur fruits sur un site en Charente-Maritime.

• Noctuelles (diverses espèces)

Observations du réseau

Depuis quelques années, en particulier sur l’Île d’Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. En 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) ont été positionnées sur un site de piégeage à risque.

En 2018, ce réseau de piégeage est poursuivi et étendu à trois sites sur l’Île d’Oléron et à un site dans le Poitou.

Semaine	Nombre de noctuelles pour 2 pièges relevés/tunnel/semaine																			
	<i>Helicoverpa armigera</i> par site				<i>Autographa gamma</i> par site				<i>Lacanobia oleracea</i> par site				<i>Chrysodeixis chalcites</i> par site				<i>Spodoptera exigua</i> par site			
	1	2	7	12	1	2	7	12	1	2	7	12	1	2	7	12	1	2	7	12
21			0				0				0				0				0	
22	0		0		0		2		0		0		0		0		0		0	
23	0	0	0		3	0	0		3	0	0		1	0	0		3	0	0	
24		0	0			0	0			4	0			13	0			1	0	
25		0	0			0	1			0	0			1	8			0	0	
26		0	0			5	2			0	0			0	6			1	0	
27	0		0		5		1		0		0		0		3		10		0	
28		0	0			5	0			0	0			1	4			2	0	
29		0	0	0		4	2	0		0	0	0		2	1	0		1	0	0
30	0	0		0	15	4		0	0	0		0	0	0		0	25	0		0

Cette semaine, on remarque une légère augmentation de l'activité d'une espèce de noctuelle (*Spodoptera exigua*) sur un site sur l'Île d'Oléron. *Autographa gamma* poursuit également son vol, avec de faibles niveaux de populations. Les trois autres espèces ne sont pas capturées. On ne note toujours pas de capture pour le site de piégeage dans le Poitou.



Chenille de noctuelle sur tomate
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA 17)

Evaluation du risque

La production de l'Île d'Oléron est la plus concernée avec des dégâts annuels. Une espèce de noctuelles (*Spodoptera exigua*) voit son vol s'intensifier légèrement sur un seul site de piégeage sur l'Île d'Oléron. Une autre espèce de noctuelle (*Autographa gamma*) poursuit son vol, avec des niveaux de population relativement faibles. On n'observe toujours pas d'activité de ces insectes dans le Poitou (un seul site).

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Observations du réseau

On observe la présence de mildiou sur un seul site sur l'Île d'Oléron (parmi l'ensemble des parcelles de suivi), avec 80% des plantes touchées et une intensité d'attaque faible à modérée.

Mesures préventives :

Il est important de rappeler que l'aération des abris est essentielle pour limiter le risque mildiou. La présence d'une humidité importante associée à des températures élevées est nécessaire au développement de cette maladie.

Evaluation du risque

Bonne gestion des foyers de mildiou sous abris sur les Îles de Ré et d'Oléron, sauf pour un site de suivi. Le risque est plus important, si les serres sont peu ventilées.

• Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)

Observations du réseau

En raison des fortes températures, on ne note pas de nouveau dégât de botrytis. Sur les sites qui avaient été touchés, notamment sous abris sur les Îles de Ré et d'Oléron, on observe une diminution des dégâts, avec des fréquences proches de 20% des plantes touchées.

Mesures préventives :

Il est important de rappeler que l'aération des abris est essentielle pour limiter le risque. La présence d'une humidité importante et de températures fraîches est nécessaire au développement de cette maladie.

Evaluation du risque

Les très fortes températures sont défavorables à l'expression de cette maladie. Le risque est accentué, si les serres sont peu ventilées.

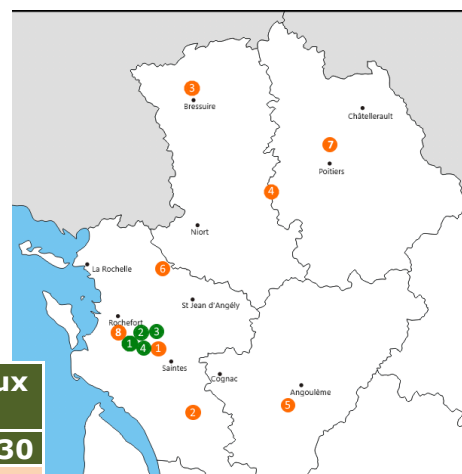
Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Observations du réseau

En culture de céleris et de carottes, les captures restent faibles à nulles en fonction des secteurs de production.



	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle															
		15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Carotte	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	2					0	0	1	3	2	15	2	1	4	3	1	1
	3									0			0	0	0	0	0
	4										0		0	0	0	0	0
	5											1	3	3	2		
	6														0	0	0
	7															0	0
	8															0	1
Céleri	1							0	2	2	1	0	0	0	0	2	0
	2							0	3	1	0	0	0	2	0	1	1
	3							0	1	1	0	0	0	0	1	1	2
	4							0	3	2	1	0	1	1	2	0	0

Evaluation du risque

En cultures de carottes et de céleris, le deuxième vol se poursuit avec de faibles niveaux de populations.

• Septoriose du céleri (*Septoria apicola*)

Pour les 4 sites suivis, aucun symptôme n'a été observé sur céleri-rave.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL Septocel (sur Inoki®). Pour des plantations du 15 avril, les cycles du champignon au 25 juillet, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	5	Pour le cycle 5, sorties de taches prévues du 4 au 6 août
Mansle (16)	4	Pour le cycle 4, sorties de taches prévues vers le 2 août
Agressais (86)	5	Pour le cycle 5, sorties de taches prévues du 4 au 6 août

Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Évaluation du risque : le risque est présent sur les trois sites, avec un 5^{ème} cycle de contamination, pour les secteurs de Mirebeau (Agressais) et de Trizay (17). Au moment des sorties de taches, la présence de pluies favorisera la diffusion du champignon.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 15 avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Poireau

Une grande partie du réseau d'observateurs est maintenant en place. Les observations porteront principalement sur la teigne et la mineuse du poireau.

D'autres suivis ponctuels sur rouille et thrips viendront compléter ces notations.

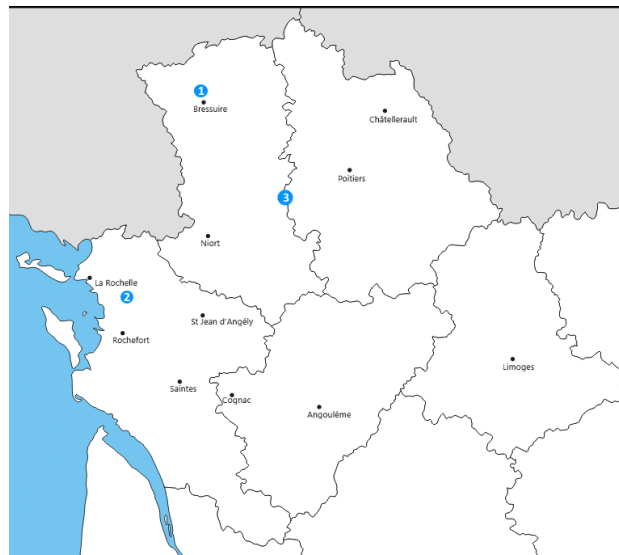
Suite aux nombreux orages, la plupart des plantations de poireau de la zone nord de la Nouvelle-Aquitaine a été retardée de 15 jours à 3 semaines. En production biologique, les variétés d'automne côtoient les variétés d'hiver.

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Observations du réseau

Site	Nombre de teignes relevées par semaine (pour 2 pièges deltas)			
	27	28	29	30
1-1	0	0	0	32
2		8		
3				0

Sur le site du nord des Deux-Sèvres (n°1), le vol de teigne semble en augmentation. Pour l'autre site relevé cette semaine, les captures sont nulles.



Évaluation du risque : le risque semble en augmentation sur un site dans le nord des Deux-Sèvres.

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

Observations du réseau

On ne note pas encore de piqûres de nutrition sur ciboulette sur le seul site suivi (site n°3).

Pour l'instant, aucune piqûre sur poireau n'a été observée.

Autres cultures légumières

La concurrence des adventices est très présente sur de nombreuses cultures, notamment en Agriculture Biologique. On peut noter différentes problématiques comme les chardons en fleurs, pour lesquels il convient de contrôler la mise à graine et la présence d'ambroisie dans certaines parcelles et l'obligation d'empêcher la montée à graines.

• Ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concernés l'an passé, surveillez vos parcelles. Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...), la destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

- **Carence en éléments minéraux**

Observations du réseau

En raison des fortes chaleurs observées depuis plusieurs semaines, on observe des problèmes d'alimentation en eau et d'absorption des éléments minéraux sur de nombreuses cultures légumières : carence induite en éléments minéraux sur tomates sous serre, carence en bore sur culture de carottes, tip burn sur culture de salades.



Carence en éléments minéraux sur tomate
(Crédit Photo : S. SICAIRE – CDA 16)

- **Nécrose apicale (« Cul noir »)**

Observations du réseau

On observe la présence de symptômes de nécrose apicale sur cultures de tomates et de poivrons. Ces symptômes sont à mettre en relation avec le climat chaud de ces dernières semaines, qui a provoqué au niveau de la gestion des irrigations, des manques d'eau ou au contraire des excès d'eau.



Symptômes de nécrose apicale sur tomate
(Crédit Photo : T. MASSIAS – CDA 17)

Evaluation du risque

Ce désordre physiologique est couramment observé et est lié à des irrégularités d'irrigation et à un manque de calcium au niveau du fruit (dû à une carence vraie ou induite en calcium). Certaines variétés sont plus sensibles comme Cornue des Andes.

- **Pucerons (plusieurs espèces)**

Observations du réseau

Les pucerons sont présents sous abris sur de nombreuses cultures, comme les poivrons, les courgettes, les concombres et les tomates. Globalement, les parasites (momies notamment) et les prédateurs des pucerons (nombreuses larves de coccinelles, syrphes et cécidomyies) sont de plus en plus installés et la régulation est en cours.

Evaluation du risque

Il est important de rester vigilant et de surveiller et gérer les premiers foyers. Préserver et maintenir les auxiliaires naturels.

- **Autres problématiques**

On continue toujours d'observer des adultes de doryphores sur cultures d'aubergines. Sur cultures de crucifères, on note également la présence importante d'altises.

Notes nationales et informations

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus :](#)

« Les abeilles butinent » :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/025_Eve-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2017/Notes_techniques/plaquette_abeilles_butinent_2010.pdf

« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » :

http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c.pdf

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

.....
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).
.....

.....
" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".
.....